



AVIS PUBLIC

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES DÉROGATIONS MINEURES - JUILLET 2021

1. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
2. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 13 juillet 2021 à 19 h 30, les membres devront statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1511, rue Roland-Plante

Dossier : DM-2021-00011

Lot : 6 362 594 du cadastre du Québec

Objet : Permettre l'implantation d'un garage excédant le plan de la façade du bâtiment principal sans l'aménagement d'un balcon ou d'une galerie dans l'espace en retrait alors que le règlement de zonage n°601 prescrit l'aménagement de tels espaces.

2569, rue Rémi-Vézina

Dossier : DM-2021-00015

Lot : 2 989 828 du cadastre du Québec

Objet : (1) Permettre l'empiètement du bâtiment principal de 1,38 mètre dans la marge avant alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une marge avant minimale de 6,00 mètres. (2) Permettre l'implantation d'un garage, à une distance de 0,90 mètre de la ligne de lot alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une distance minimale de 3,00m mètres.

Une présentation détaillée des demandes peut être consultée sur le site web de la Municipalité à l'adresse : <http://valdavid.com/calendrier-citoyen/consultation-ecrite-derogations-mineures/>

3. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogations mineures, **en personne**, pendant la séance du conseil municipal.
4. En raison de la COVID-19, toute personne intéressée peut également se faire entendre **par écrit**, en faisant parvenir ses commentaires au plus tard le 12 juillet 2021, via les méthodes suivantes :
Courriel : juridique@valdavid.com
Courrier postal : *Mairie – Consultation écrite*, 2579, rue de l'Église, Val-David, J0T 2N0

Donné à Val-David, le 25 juin 2021

Lucien Ouellet
Secrétaire-trésorier adjoint